



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 19/06/2022

TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 – 2nd tour - 17H00



A 17 heures, le taux de participation pour le 2nd tour des élections législatives dans le département de la Drôme s'élève à : 40,69 %

Pour mémoire, le taux de participation du 2nd tour des élections législatives de 2017 à la même heure était de 35,25%.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme